

Depuis son installation à la présidence de la République, M. Macron n'a cessé d'ignorer les revendications des personnes retraitées, de les caricaturer comme des « riches » et des « nantis », de tenir des propos condescendants voire dédaigneux sur la situation des retraité.e.s en oubliant de dire que **la pension moyenne s'élève à 1300€ brut.**

Depuis un an

.....Augmentation de 12 milliards d'euros du budget des armées,
.....Réduction de l'imposition sur les revenus financiers du capital privant l'Etat de près de 5 milliards d'euros de recettes,
.....Suppression de l'Impôt Sur la Fortune sur les valeurs mobilières (ISF),
.....Exonérations pour environ 73 milliards d'euros de cotisations sociales patronales.

« Les premiers de cordée », expression chère à M. Macron, tirent le pays vers le bas.

Pour les satisfaire, il engage la casse des services publics, de la protection sociale, du système des retraites par répartition...La liste, hélas, s'allonge chaque jour!

Ce qui pourrait être fait pour les retraité.e.s. Notre pays en a les moyens!

.....Il est possible d'annuler la hausse de la CSG,
.....Il est possible d'améliorer le pouvoir d'achat de millions de retraité.e.s,
.....Il est possible d'indexer les pensions sur l'évolution du salaire moyen,
.....Il est possible qu'aucune pension ne soit inférieure au SMIC pour une carrière complète,
.....Il est possible de maintenir l'intégralité des pensions de réversion,
.....Il est possible d'améliorer la situation des personnes âgées dans les EHPAD.

La pension des retraité.e.s n'est pas une allocation sociale ni une variable d'ajustement du budget de l'Etat, mais un droit acquis par le travail. Lorsque nous étions en activité, nous contribuions au développement de la richesse nationale et dans le même temps nous cotisons.

En retraite, nombre de retraité.e.s s'investissent dans la vie sociale (bénévolat associatif, sportif...) et politique (42% des maires des petites communes sont des retraité.e.s). Et comment calculer leur investissement auprès de leurs ascendants, de leurs enfants et petits-enfants! Oui, ils sont solidaires.

L'énorme succès des manifestations du 15 mars dernier a incité le premier ministre à effectuer un « petit geste » : exonérer d'augmentation de la CSG 0,6% des retraité.e.s soient *environ 90 000 retraité.e.s...en 2019* . *Cela s'apparente à une provocation ou pire à un dédain de la situation précaire de millions de retraité.e.s.*

Nous étions plus de 200 000 dans la rue le 15 mars dernier dont 600 à Alençon. Il ne nous entend toujours pas! Soyons encore plus nombreuses, nombreux pour demander une loi de finances rectificative afin d'annuler la hausse de la CSG et de revaloriser les pensions ...

JEUDI 14 JUIN 2018

10h Alençon, devant la préfecture

17h Argentan et L'Aigle, place de la mairie

17h Flers, place du marché